



## Ils ont dit...

**L'Honorable Marc MacGuigan, alors  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures**

*«La dispense d'une aide humanitaire aux réfugiés représente un engagement d'envergure pour le Canada. Cette aide est cruciale dans la plupart des situations de réfugiés pour fournir à ces derniers denrées alimentaires, eau potable, logement et soins médicaux; en fait, c'est souvent une question de vie ou de mort. En 1981, le Canada a affecté environ 52 millions de dollars à ce type d'aide et nombre d'autres millions encore par le biais de ses programmes d'aide alimentaire et de son soutien des ONG...*

*A son niveau le plus fondamental, le problème des réfugiés est complexe, difficile et souvent politisé. Le Canada ne s'attend certainement pas à ce que des solutions puissent être facilement trouvées, ni que le problème des réfugiés disparaisse du jour au lendemain. Les diverses facettes de cette question doivent être examinées de façon réaliste si nous comptons faire quelque progrès. Si, toutefois, nous nous arrêtons à la misère humaine et aux coûts socio-économiques inhérents à la situation globale des réfugiés ces dernières années, nous saisissons sur le champ l'importance de cette question et son caractère impératif. Le gouvernement du Canada demeure engagé à poursuivre son rôle humanitaire actif auprès des réfugiés, et il continuera de chercher des solutions à ce problème qui afflige des millions de personnes partout dans le monde».*

**Le T.H. Pierre Elliott Trudeau,  
Premier ministre du Canada**

*«Au Canada, nous avons décidé de consacrer des sommes accrues aux projets qui touchent la limitation des armements et le désarmement. Cette décision se concrétisera de deux façons. Premièrement, nous sommes prêts à engager les ressources qu'il faut pour permettre au Canada de participer de plain-pied à l'échange international des données sismiques, car il s'agit là d'un mécanisme de vérification internationale qui fera partie des dispositions d'un traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires. Nous croyons que l'échange de ces données devrait entrer en vigueur le plus tôt possible et devancer la signature du traité. Deuxièmement, nous allons accroître considérablement nos recherches dans le domaine de la vérification. Pour mettre au point des procédures efficaces de vérification, le Canada s'efforcera d'utiliser au mieux son expertise à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement».*

**M. Marcel Massé,  
Président de l'Agence canadienne  
de développement international**

*«Qu'est-ce que le développement ?*

*Aux premiers jours de la coopération mondiale, lorsque les pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord se sont engagés hardiment dans la voie de l'assistance, la réponse à cette question semblait évidente. Le développement, c'était une école, un barrage ou un pont, en somme une réalité tangible que nous pouvions admirer, visiter, photographier, et même inaugurer par une cérémonie officielle.*

*Mais, pendant les trois dernières décennies, et surtout au cours des années 70 alors que furent remis en cause des principes du développement, nous avons tiré un enseignement précieux de notre expérience : le développement n'est pas une réalité matérielle que nous pouvons identifier, quantifier et évaluer. Il se traduit plutôt par une influence, un changement qualitatif de la pensée des gens, de leur façon d'agir et de réagir par rapport à leur milieu».*